

## Questionnaire concernant les effets de la COVID-19 sur les adoptions internationales dans le cadre de la Convention Adoption de 1993

<i>Pour les besoins de suivi :</i>	
NOM de l'ÉTAT ou de l'unité territoriale :	Sénégal i
Nom de la personne à contacter :	Abibatou Youm Siby
Nom de l'Autorité / du service :	Autorité centrale compétente en matière d'adoption internationale (ACCAI)
Numéro de téléphone :	221338241479
Adresse électronique :	snautoritecentralecompetente@gmail.com

I. QUESTIONS GÉNÉRALES	
	<u>États d'origine et États d'accueil</u>
1.	<p>En réponse à la pandémie de COVID-19, votre État a-t-il <b>modifié</b> les procédures d'adoption internationale dans le cadre de la Convention Adoption de 1993 ? Le cas échéant, qu'est-ce que votre État a fait pour s'assurer que les <b>garanties et procédures</b> de la Convention ont été, et continuent d'être, respectées ?</p> <p>non</p>
II. APPARITION DE LA COVID-19 (cas en cours uniquement)	
	<u>États d'origine et États d'accueil</u>
2.	<p>Quelles mesures, le cas échéant, votre État a-t-il prises afin de traiter les cas dans lesquels l'<b>enfant</b> avait <b>déjà</b> été <b>apparenté</b> à de futurs parents adoptifs, mais où aucune décision d'adoption n'avait été rendue lorsque la COVID-19 est apparue dans votre État ? Combien d'enfants se trouvaient dans cette situation ?</p> <p>la procédure n'a pas été modifiée mais pour les cas d'enfants déjà apparentés, des dérogations de déplacement pour motifs impérieux ont été accordées au futurs parents adoptifs pour entrer en contact avec les enfants et des visas de sorties délivrés pour les enfants par les autorités consulaires de concert avec les autorités centrales des pays d'accueil.</p> <p>trois (03) enfants se trouvaient dans ce cas</p>
3.	<p>Quelles mesures, le cas échéant, votre État a-t-il prises afin de traiter les cas dans lesquels la <b>décision d'adoption</b> avait déjà été <b>rendue</b>, mais où l'<b>enfant</b> se trouvait <b>encore dans l'État d'origine</b> lorsque la COVID-19 est apparue dans votre État ? Combien d'enfants se trouvaient dans cette situation ?</p> <p>so</p>

III. PENDANT LA COVID-19 (cas en cours et nouveaux cas)	
	<u>États d'origine uniquement</u>
4.	<p>Votre État a-t-il adapté, et si oui comment, les étapes suivantes de la procédure d'adoption :</p> <p>a) La déclaration d'<b>adoptabilité</b> de l'enfant :</p> <p>so</p> <p>b) L'<b>apparentement</b> :</p> <p>so</p> <p>c) La période de <b>socialisation</b> :</p> <p>so</p> <p>d) Le <b>soutien</b> et les conseils aux enfants adoptables :</p> <p>so</p> <p>e) La <b>décision</b> d'adoption :</p> <p>des demandes de renvoi d'audience ont été formulées à l'attention de la juridiction compétente</p> <p>f) Autres étapes :</p>
	<u>États d'accueil uniquement</u>
5.	<p>Votre État a-t-il adapté, et si oui comment, les étapes suivantes de la procédure d'adoption :</p> <p>a) La <b>qualification</b> et l'<b>aptitude</b> à adopter des futurs parents adoptifs :</p> <p>so</p> <p>b) <b>Le soutien</b> et les conseils aux futurs parents adoptifs :</p> <p>so</p> <p>c) Autres étapes :</p> <p>so</p>
IV. UTILISATION DES NOUVELLES TECHNOLOGIES	
	<u>États d'origine et États d'accueil</u>
6.	<p>L'utilisation des nouvelles technologies (<i>par ex.</i>, la vidéoconférence) a-t-elle <b>évoluée</b> dans les procédures d'adoption dans votre État depuis que la COVID-19 est apparue ? Veuillez préciser :</p> <p>a) Les <b>avantages</b> et les <b>défis</b> :</p> <p>La vidéoconférence a permis de tenir une réunion de travail sur le partenariat entre les autorités centrales Italienne et Sénégalaise</p>

	<p>De même tous les échanges de correspondance pour la gestion des procédures en cours se sont faits via les messages électroniques.</p> <p>Pour les défis , il s'agira pour les états parties à la convention de mieux développer les plateformes d'échange et de validation des documents électroniques.</p> <p>b) si votre réponse à la <b>question 72</b> (« Utilisation des nouvelles technologies ») du <a href="#">Questionnaire de 2020 sur le fonctionnement pratique de la Convention Adoption de 2020 (Doc. pré. No 3)</a> a changé :</p> <p>SO</p>
<b>V. POST COVID-19 : PERSPECTIVES D'AVENIR</b>	
	<u>États d'origine et États d'accueil</u>
7.	<p>Votre État a-t-il élaboré des pratiques durant cette période de pandémie qu'il serait <b>utile d'intégrer dans les pratiques de travail habituelles</b> ? Si tel est le cas, veuillez préciser quelles sont ces pratiques et comment vous envisagez de les intégrer dans les pratiques de travail habituelles :</p> <p>SO</p>
8.	<p>Veuillez partager les bonnes pratiques et les enseignements tirés par votre État qui pourraient être appliqués en cas de <b>nouvelle pandémie ou d'état d'urgence similaire</b> :</p> <p>SO</p>
<b>VI. TOUTE AUTRE QUESTION</b>	
	<u>États d'origine et États d'accueil</u>
9.	<p>Veuillez insérer ici tout autre commentaire que vous pourriez avoir :</p> <p>SO</p>